janvier 2014

Knauf Insulation

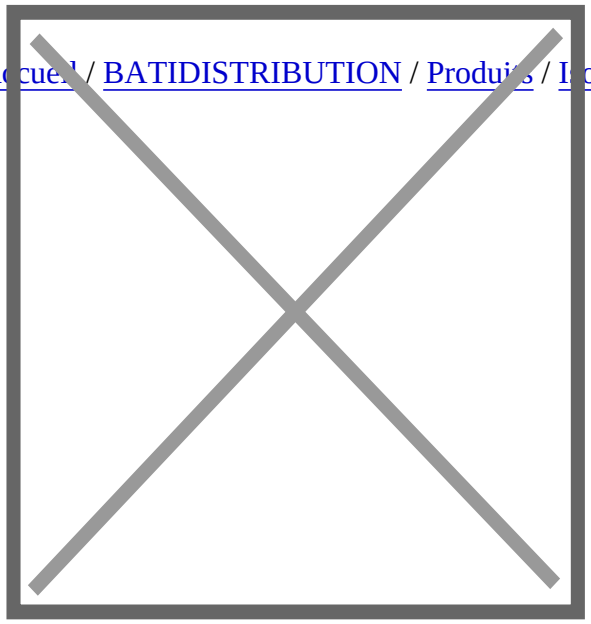

Isolant KI Fit 037

En réponse à la RT 2012, Knauf Insulation propose le KI Fit 037, un isolant qui bénéficie d'une grande résistance thermique (R = 10) en une seule passe sur chevrons ou déroulée au sol et dans une épaisseur de 370 millimètres seulement. Préconisé aussi bien pour l'isolation des combles perdus que pour celle des combles aménagés, en neuf comme en rénovation, ce panneau roulé semi-rigide présente une conductivité thermique de ? = 0,037 W/m.K. Pour parvenir à ces performances, cet isolant en laine minérale de verre est conçu avec le liant issu du procédé Ecose Technology (base végétale sans formaldéhydes, phénol ou acrylique) qui apporte un toucher plus agréable, et génère peu de poussière et aucune odeur. Caractérisé par sa couleur naturellement brune, le liant Ecose Technology ne contient ni colorants, ni pigments et convient parfaitement aux bâtiments à basse consommation d'énergie.

En parallèle de ce lancement, Knauf Insulation a également présenté sa nouvelle génération de laine minérale à souffler Thermo Loft spécialement conçue pour l'isolation thermo-acoustique des combles perdus en neuf comme en rénovation. Répondant parfaitement aux exigences de la RT 2012, elle affiche un coefficient de conductivité thermique de ? = 0,042 W/m.K et une résistance thermique (Rd) certifiée jusqu'à 15 m2.K/W. Stable, le Thermo Loft bénéficie d'un tassement certifié négligeable (S1) qui garantit la bonne continuité thermique du matelas d'isolation. Une fois la laine soufflée, aucun produit stabilisant n'est donc nécessaire pour assurer sa durabilité. Incombustible (Euroclasse A1) et hydrofuge, il n'absorbe pas l'eau et présente une faible perméabilité à la vapeur d'eau. De conception minérale, il ne contient aucun sel de bore ni sel d'ammonium et contribue à maintenir une grande qualité de l'air dans l'habitat.

A noter que sa mise en œuvre s'effectue en passant par le toit à l'aide d'une machine à souffler installée à l'extérieur des combles. Elle peut ainsi parfaitement être introduite en présence des habitants.